PROCÈS VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
Le lundi 24 août 2026 10h15

ORDRE DU JOUR

1. **MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **RÉSOLUTIONS**

 3.1 Appel d'offres-Déneigement 2026-2027-2028

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINE
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, le lundi, 24 août 2026 à 10h15

PRÉSENCES : Martial Gauthier, maire
Éric Villeneuve, conseiller
Marlène Deschesnes, conseillère
Bruno Simard, conseiller
Alexandre Pigeon, conseiller

ABSENCES:

ÉGALEMENT PRÉSENTS : Madame Marie-Pier Martel, directeure générale et greffière-trésorière

ASSISTANCE : 1 personne

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 10 h 15, Martial Gauthier, maire, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

Le maire précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1444-08-26 IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Simard,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines accepte l'ordre du jour tel que présenté.

3. RÉSOLUTIONS

3.1 Appel d'offres-Déneigement 2026-2027-2028

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Edmond-lesPlaines désire procéder à un appel d'offres concernant le déneigement des chemins pour une période de 3 ans avec 2 années d'options ;

ATTENDU QUE la direction générale a procédé à la préparation du devis d'appel d'offre pour le déneigement pour les années 2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 ainsi que deux années d'options, soit les années 2029-2030 et 2030-2031 ;

ATTENDU QUE le Code municipal du Québec, à l'article 935 (2.0.1), autorise une municipalité à réaliser une évaluation de rendement d'un entrepreneur exécutant un contrat municipal ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite évaluer le rendement quant au contrat de déneigement qui pourra découler dudit appel d'offres ;

ATTENDU QUE la municipalité donnera à cet appel d'offre le numéro 2026-001 ;

1445-08-26 IL EST PROPOSÉ PAR Éric Villeneuve,

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE ET CONSEILLERS PRÉSENTS,

DE procéder à un appel d'offre public pour le déneigement des chemins de la municipalité pour une période de 3 ans avec deux années d'option ;

D'autoriser la directeure générale à déposer l'appel d'offre sur le site SEAO le 24 août 2026 ;

DE procéder à l'ouverture publique des soumissions le 11 septembre 2026 prochain à 11h à la salle du conseil de la municipalité, seulement les noms des soumissionnaires seront dévoilés ;

D'autoriser la directeure générale à former le comité de sélection pour l'évaluation des soumissions ;

DE procéder à l'évaluation de rendement quant au contrat de déneigement qui pourra découler dudit appel d'offres ;

DE désigner la directeure générale à réaliser ladite évaluation de rendement, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1446-08-26 IL EST PROPOSÉ PAR Alexandre Pigeon,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DE LA CONSEILLÈRE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS,

QUE la présente assemblée soit et est levée à 10 h 20.

Martial Gauthier Maire	Marie-Pier Martel Directeure générale et greffière-trésorière

« Je, Martial Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».